

Adrien QUATENNENS

Député du Nord

Question à Madame Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé

Monsieur Adrien Quatennens, député du Nord, interroge Madame Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé au sujet de la situation des associations de prévention spécialisée, notamment dans le département du Nord.

Monsieur Quatennens a été interpellé par des membres du collectif des salariés des associations de Prévention Spécialisée Itinéraires, FCP, Rencontres et Loisirs et Avenir et Loisirs. Ce collectif est constitué de délégués du personnel, de représentants syndicaux et de salariés de ces différentes associations qui œuvrent chaque jour à l'accompagnement des jeunes en situation d'exclusion sociale au sein de la Métropole Européenne de Lille.

Les associations de prévention spécialisée remplissent un rôle primordial pour l'intérêt commun en tentant chaque jour de guider les jeunes vers une insertion positive, et doivent donc être en mesure de proposer un suivi de qualité.

Ces représentants nourrissent de grandes inquiétudes au sujet de l'avenir de leurs associations eu égard aux orientations du Conseil départemental du Nord, dont dépend leurs budgets. Les élus seront prochainement amenés à délibérer et à formuler un vote qui concerne le financement des associations. Si ce vote devait s'avérer favorable à la poursuite de la baisse des dotations, il aura des conséquences désastreuses sur l'avenir des personnes accompagnées qui font partie des populations les plus fragiles.

Toutefois, la responsabilité du Conseil départemental du Nord ne saurait être la seule engagée. La baisse des subventions, si elle témoigne d'une volonté politique, découle surtout de la baisse des dotations de l'État aux collectivités.

Outre les emplois, la santé, la sécurité et les conditions de travail des salariés de ce secteur qui sont fortement menacés, Monsieur Quatennens tient à attirer l'attention des services de madame la Ministre sur les contrecoups auxquels s'attendre suite à de telles baisses budgétaires : la multiplication des placements en foyer de protection de l'enfance, le non-recours aux soins, le décrochage scolaire, l'aggravation du chômage des jeunes, l'accroissement du nombre de cas de jeunes sans abris, ...

La vision budgétaire à court terme aura donc encore une fois des conséquences sociales à long terme. Favoriser des économies sur la prévention est par ailleurs un mauvais pari en matière de maîtrise de la dépense publique : le traitement des conséquences coûte souvent plus à la collectivité que celui des causes.

Dès lors, Monsieur Adrien Quatennens interroge Madame Agnès Buzyn sur les mesures que le gouvernement entend prendre pour assurer le financement des associations de prévention spécialisée, dont le budget se doit d'être à la hauteur des besoins croissants de nos territoires.